

# LE CITOYEN

www.le-citoyen.info  
Journal d'opinion

Mars 2012 – N° 42 – 6ème année

## Mise en place d'une dictature financière européenne



**A**vec la complicité des socialistes et des écologistes, au parlement la France a validé la création d'un mécanisme Européen de Stabilité, véritable outil aux mains exclusives de la finance internationale.

Ce que Monsieur Sarközy nous présente comme étant un outil européen et démocratique, n'est en fait qu'une instance privée, dirigée par les ministres des finances des 17 pays d'Europe et un conseil d'administration désigné. Ces administrateurs bénéficieront de l'immunité totale et les archives de cette structure opaque seront tenues au secret, comme le seront les décisions financières prises.

Il s'agit en fait, d'un mécanisme, non pas destiné à aider les pays en diffi-

cultés, mais d'un outil qui aura pour mission de garantir aux banques le remboursement des emprunts qu'elles ont accordés aux pays européens, à taux fort.

Une véritable «pompe à fric» au sens littéral du terme puisque les pays seront contraints d'alimenter financièrement ce mécanisme à chaque fois que de besoin.\*

Les parlements et les gouvernements ne seront pas consultés et la représentativité populaire n'aurait pas son mot à dire dans le fonctionnement de cet outil.

Les députés et Sénateurs qui ont voté pour ce «Mécanisme» savaient parfaitement ces choses là et le PS qui s'est abstenu à l'Assemblée Nationale et au Sénat tandis que EEVL

s'abstenait au Sénat ont participé de par leur vote à ce que ce Mécanisme Européen de Stabilité soit approuvé et mis en oeuvre. Une faute politique majeure doublée d'une trahison.

\* Lire le dossier page 2 et 3

**P. 2 / 3 / 4**  
**MÉCANISME**  
**EUROPÉEN DE**  
**STABILITÉ**



**P. 5**  
**L'INCULTURE**  
**DU NET**



**P.6 / 7**  
**MÉLENCHON**  
**BALME MÊME**  
**COMBAT**



**P.8 LES BRÈVES**  
Le microcosme local...

## édito

**LES VOIX DU SAIGNEUR SONT IMPÉNÉTRABLES !**



*A vouloir trop taper sur une catégorie de Français il fallait craindre les éclaboussures. Et c'est le morne Monsieur Fillon qui, par provocation ou inculture s'y est collé. Sauf que, la communauté juive s'est tout à coup sentie concernée par l'attaque sur les « traditions » et que, alors que jusqu'à ce jour elle avait observé un silence étonnant, la voilà qui monte au créneau et qui accuse. Grand branlebas dans le landerneau et obligation de recevoir les deux communautés – séparées s'entend, il ne faut pas exagérer – pour des explications. Quand le CRIF convoque, le gouvernement est au garde-à-vous. Il ne reste plus à un autre ministre de Sarközy que de tenter un bon mot sur le poisson du vendredi et les jours fériés pour les fêtes catholiques et l'Hexagone devrait s'embraser totalement. Toutes les religions seraient ainsi au même niveau d'agression étatique.*

*Un petit couplet sur les bouddhistes ou les témoins de Jéhovah s'imposerait également pour que chacun, dans sa chapelle, se sente concerné par des problèmes qui n'en sont pas mais qui servent si bien l'extrême droite.*

**Le CITOYEN**

**VIVE**

École de vidéo et de télévision participative basée à Grigny. Pour voir et entendre les conseils municipaux et la vie locale.  
www.vive-fr.org.

**M@ISON**

Un pôle ressource au service



des usages public de l'internet et du multimédia basé à Grigny.  
www.maison-tic.org

**KIKAVU**

Le portail vidéo des collectivités territoriales. Un projet initié par la Ville de Grigny et porté par la M@ison.  
www.kikavu.fr

**MAIRIE DE GRIGNY**

Le site officiel de la ville de Grigny. Tout ce que vous devez et pouvez savoir sur votre ville... et sur sa démarche de démocratie participative.  
www.mairie-grigny69.fr

**RENÉ BALME**

Le site officiel de René Balme, maire de Grigny. Activités, communiqués, prises de position, etc.  
www.rene-balme.org

**LE CITOYEN**

Le site officiel de notre turbulent Citoyen  
www.le-citoyen.info

**NETMULOT**

Le militantisme mis au service de l'hébergement et de la communication politique.  
www.netmulot.com

**OULALA.NET**

Depuis bientôt 10 ans, ce site animé par qui vous savez décrypte l'actualité nationale et internationale.  
www.oulala.net

# Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES) : un FMI européen



Par Raoul-Marc Jennar  
<http://www.jennar.fr/?p=2286>

**Le texte définitif du traité instituant le MES a été adopté par les représentants des Etats membres de la zone euro le 2 février 2012. Ce MES est destiné à prendre, à partir de juin 2013, la suite des instruments créés en 2010 pour faire face à la crise de la dette. Ce MES et le Pacte budgétaire (TSCG) sont complémentaires : à partir du 1<sup>er</sup> mars 2013, pour avoir accès aux aides du MES un Etat devra avoir accepté toutes les dispositions sur l'austérité budgétaire contenues dans le TSCG.**

Le MES, dont le siège est fixé à Luxembourg, est doté du statut d'une institution financière internationale bénéficiant des immunités dont jouissent les institutions internationales. Il n'a donc aucun compte à rendre ni au Parlement européen, ni aux parlements nationaux, ni aux citoyens des Etats membres et ne peut en aucun cas faire l'objet de poursuites. Par contre, doté de la personnalité juridique, le MES pourra ester en justice. Locaux et archives du MES sont inviolables. Il est exempté de toute obligation imposée par la législation d'un Etat Membre. Le MES, ses biens, fonds et avoirs jouissent de l'immunité de toute forme de procédure judiciaire.

En cas de litige entre le MES et un Etat Membre, c'est la Cour de Justice de l'UE qui est compétente.

Les membres du MES sont les Etats de la zone euro. L'institution est dirigée par un collège composé des ministres des finances des Etats membres appelés pour la circonstance « gouverneurs ». Ces gouverneurs désignent un conseil d'administration. Un Directeur général est nommé. Le Conseil des gouverneurs est compétent pour toutes les décisions relatives à l'intervention du MES. Le Conseil d'administration est compétent pour la gestion de l'institution. Le secret professionnel est imposé à toute personne travaillant ou ayant travaillé pour le MES. Toutes les personnes exerçant une activité au sein du MES bénéficient de l'inviolabilité de leurs papiers et documents officiels et ne peuvent faire l'objet de poursuites en raison des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

Le but du MES est de « mobiliser des ressources financières et de fournir, sous une stricte conditionnalité, » un soutien à la stabilité d'un de ses Etats membres qui connaît des graves difficultés financières susceptibles de

menacer la stabilité financière de la zone euro. A cette fin, il est autorisé à lever des fonds. Son capital est fixé à 700 Milliards d'euros. La contribution de chaque Etat a été déterminée de la manière suivante :

Membres du MES	Capital souscrit en euros
Allemagne	190 024 800 000
France	142 701 300 000
Italie	125 395 900 000
Espagne	83 325 900 000
Pays-Bas	40 019 000 000
Belgique	24.339.700.000
Grèce	19 716 900 000
Autriche	19 483 800 000
Portugal	17 564 400 000
Finlande	12 581 800 000
Irlande	11 145 400 000
République Slovaque	5 768 000 000
Slovénie	2 993 200 000
Luxembourg	1 752 800 000
Chypre	1 373 400 000
Estonie	1 302 000 000
Malte	511 700 000
<b>Total</b>	<b>700 000 000 000</b>

Les Etats Membres, par ce traité, s'engagent « de manière irrévocable et inconditionnelle » à fournir leur contribution au capital du MES. Ils s'engagent à verser les fonds demandés par le MES dans les 7 jours suivant la réception de la demande.

Le MES peut décider de revoir les contributions de chaque Etat membre. Cette décision s'imposera automatiquement.

Lorsqu'un Etat Membre sollicite une demande de soutien à la stabilité, c'est la Commission européenne en liaison avec la Banque Centrale Européenne (BCE) qui est chargée d'évaluer le risque pour la stabilité de la zone euro, d'évaluer, en collaboration avec le FMI, la soutenabilité de

l'endettement public du pays demandeur et d'évaluer les besoins réels de financement de ce dernier.

Lorsque le MES décide d'octroyer un soutien à la stabilité, c'est la Commission européenne, en liaison avec la BCE et le FMI, qui négocie avec l'Etat demandeur les conditions dont est assorti ce soutien. Cette négociation doit s'inscrire dans le respect du Pacte budgétaire (TSCG). La Commission européenne, en liaison avec la BCE et le FMI, est chargée du respect des conditions imposées.

Le traité entrera en vigueur deux mois après le dépôt des instruments de ratification par les Etats signataires dont la souscription représente 90% du total.

On s'en rend compte, les gouvernements signataires de ce traité ont créé un monstre institutionnel contre lequel les Etats eux-mêmes et à fortiori les peuples seront désormais totalement impuissants. Ainsi se poursuit, sous la pression du monde de la finance et des affaires, le démembrement du siège de la souveraineté populaire, l'Etat, au profit d'institutions échappant à tout contrôle.

## UNE PROCÉDURE ILLÉGALE

La création du MES exige une modification de l'article 136 du TFUE. Cette modification, qui est possible si on recourt à la procédure simplifiée pour modifier un traité européen, a été proposée par la Commission européenne et adoptée par le Conseil européen le 25 mars 2011. Elle est formulée comme suit :

« A l'article 136, paragraphe 1, du TFUE, le point suivant est ajouté :

Les Etats membres dont la monnaie est l'euro peuvent établir un mécanisme de stabilité pouvant, si nécessaire, être activé dans le but

de préserver la stabilité de la zone euro dans son ensemble. L'octroi de toute aide financière en vertu du mécanisme sera soumis à de strictes conditionnalités. »

Il est précisé que la base légale de cette modification de l'article 136 du TFUE, via la procédure simplifiée, est fournie par l'article 48, paragraphe 6, du TUE. Or, cet article stipule, en son §6, alinéa 3, qu'une décision prise sous le régime de la procédure simplifiée « ne peut pas accroître les compétences attribuées à l'Union dans les traités. »

Les défenseurs du MES considèrent qu'ils n'y a pas accroissement des compétences de l'Union puisque, formellement, le MES ne serait pas une institution de l'Union. C'est jouer avec les mots, et manipuler dangereusement les textes, car le traité créant le MES indique clairement que le MES implique la participation directe de la Commission européenne, et, en cas de litige, celle de la Cour de Justice de l'UE, deux institutions de l'Union. En outre, le Commissaire européen en charge des affaires économiques et monétaires siègera dans l'instance dirigeante du MES en qualité d'observateur. C'est la Commission européenne qui sera mandatée pour imposer à l'Etat concerné les conditions d'une intervention du MES.

Il n'est pas contestable que le MES diminue les pouvoirs des Etats membres et augmente les compétences attribuées à l'Union, en particulier les pouvoirs de la Commission européenne.

Le projet de loi soumis le 21 février à l'Assemblée nationale pour ratifier la modification à l'article 136 du TFUE vise donc à permettre une extension des compétences de l'Union européenne en toute illégalité.



Après **Le Manifeste d'économistes atterrés** (70 000 exemplaire) et **20 ans d'aveuglement** (20 000 exemplaires), voici le



livre très attendu des atterrés, leur programme économique pour les présidentielles. Un livre de propositions divisé en grands thèmes : Fiscalité, Dettes, Politique sociale, Politique industrielle, Chômage, Gouvernance des entreprises, Réforme du système financier, Retraites, Régulation du marché, Rôle de l'Etat... Parmi les économistes de premier plan qui participeront à cet ouvrage : Philippe Askénazy, André Orléan, Henri Sterdyniak, Benjamin Coriat, Frédéric Lordon, Thomas Coutrot... Ce livre, parce qu'il rompt avec l'idéologie actuelle, va permettre à chaque citoyen de devenir acteur du débat public.

Les Economistes atterrés, qui comptent près de 2000 membres en France, s'opposent au diktat néo-libéral de la logique économique actuelle. Ils éclairent le débat public sur la possibilité et la nécessité d'autres politiques. En octobre 2010 ils ont publié leur Manifeste qui a rencontré un grand succès international.

Broché: 280 pages  
Éditeur : LES LIENS QUI LIBÈ-  
RENT ÉDITIONS (11 janvier  
2012)  
Collection : LIENS QUI LIBÈ-  
RENT  
Langue : Français  
ISBN-10: 2918597449  
ISBN-13: 978-2918597445

Suite de la page 3  
**UN COUP D'ÉTAT**

Qu'est-ce qu'un coup d'Etat ? C'est le remplacement d'un pouvoir légitime, issu du peuple, par un pouvoir qui ne l'est pas. Le transfert, en toute illégalité, à des autorités européennes et internationales qui ne sont soumises à aucun contrôle démocratique de pouvoirs qui relèvent pas nature de la souveraineté populaire s'apparente à un véritable coup d'Etat.

Les gouvernants qui sont à la manœuvre manifestent leur plus total mépris du respect des exigences démocratiques. Par des artifices de procédure, en interprétant abusivement des règles dont ils se moquent, ils se font les complices d'une entreprise de démantèlement de la démocratie et d'effacement d'un acquis fondamental dans l'histoire de l'humanité : la souveraineté du peuple.

**DEUX TRAITÉS  
DÉMOCRATICIDES**

Avec le MES et le Pacte budgétaire (TSCG), les peuples qui ont déjà été dépossédés des choix en matière monétaire du fait de la manière dont est géré l'euro (en particulier, le statut et les missions de la Banque Centrale Européenne), seront désormais dépossédés de tout pouvoir en matière budgétaire.

Rappelons que la démocratie est née progressivement du droit réclamé par les peuples de contrôler les dépenses des gouvernants. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, en son article XIV, proclame que « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs Représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »

C'est ce droit fondamental qui leur est aujourd'hui enlevé. En violation d'une disposition inscrite dans la Constitution de la République : « Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée

par le préambule de la Constitution de 1946 (...). »

Ceux qui approuveront les deux projets de loi soumis le 21 février approuveront le TSCG puisqu'ils sont étroitement liés. Les promesses de renégociation de ce dernier perdent leur peu de crédibilité si leurs auteurs approuvent le MES.

Ces deux traités MES et TSCG confirment que la construction européenne s'est définitivement éloignée de l'idéal démocratique.

Ces deux traités sont, contrairement à ce qu'affirme Hollande, étroitement liés. Ils alimentent l'un et l'autre transfert de pouvoir et perte de souveraineté rendant possible une totale mise sous tutelle financière et budgétaire des Etats et des peuples.



La France est la première à engager la procédure de ratification du MES. Des mouvements d'opposition se lèvent dans plusieurs pays signataires qui interpellent les élus sur leur attitude future.

En France, à ce jour, seuls Jean-Luc Mélenchon au nom du front de Gauche et Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière, se sont prononcés clairement contre le MES et ont appelé les parlementaires à ne pas voter les textes soumis le 21 février.

Si ces deux textes soumis le 21 février (1) sont adoptés, il est indispensable que soit saisi le Conseil constitutionnel. Y a-t-il, dans le Parlement du pays qui a donné au monde les progrès de 1789, 60 députés et sénateurs pour soumettre au respect de la Constitution des traités qui la violent

Raoul-Marc Jennar

1 - On sait, depuis que ces textes ont été votés et par qui ils l'ont été.

# L'inculture du net façon le journal *Le Progrès*

Communiqué de presse de René Balme candidat aux élections  
législatives sur la 11ème circonscription du Rhône.



Une pleine page pour disséquer les pratiques des élus ou candidats qui gravitent dans la blogosphère lyonnaise en page 11 du journal *Le Progrès* de ce dimanche 4 mars. Lyonnaise, bien sûr, car tout ce qui n'est pas intra-muros n'existe pas aux yeux de Geoffroy Mercier, journaliste, et tout ce qui porte le nom de Front de Gauche est méthodiquement nié et passé sous silence.

René Balme parlait donc, ce jour, avec deux handicaps majeurs ! Et l'on apprend avec émoi, à la lecture de cet article, que certains dont Gérard Collomb n'écrivent pas eux même sur leurs blogs alors que Braillard et Philip si. Après ces révélations capitales qui ne nous éclairent pas davantage sur le contenu de la chose écrite, suit la liste et les pratiques « blogistiques » d'un certain nombre d'élus ou candidats lyonnais avec un moment d'extase tout particulier face au blog de Lionel Lassagne... qui est arrêté depuis les dernières élections cantonales, précise le journaliste, mais dont on est ravi de savoir qu'il est « remarquable ».

En exergue figure le blog politique du Progrès politik-a-lyon.leprogres-blogs.fr – on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même – dont la platitude des analyses le dispute à l'ennui d'une tendance pipole éculée jusqu'à la corde. Et l'on se réjouit, enfin, de ne pas figurer dans ce « machin » qui est à l'analyse politique ce que les blagues de Bigard sont à la l'élevation poétique d'Aragon ou de Paul Verlaine.

Nous croisons les doigts à seule fin de n'être jamais référencé dans ces billets, de peur que l'on nous associe à ce vide vertigineux de la pensée lyonnaise. En fait, l'exploit du journaliste du Progrès n'est-il pas d'avoir monopolisé une page entière pour ne vanter les mérites que de l'UMP, du PS et de ses satellites, qui, à l'en croire, seraient les seuls à savoir user de Facebook, Twitter et autres réseaux

sociaux... et possèderaient un blog ou site internet qui suscite l'intérêt. Oui, mais l'intérêt de qui ?

Pour parfaire les travaux de ce monsieur, que l'on suppose être un journaliste d'investigation, nous pouvons l'informer de la présence du site de campagne de René Balme [www.balme2012.info](http://www.balme2012.info), propulsé sur la toile depuis le 1er novembre 2011 et qui, de l'avis des connaisseurs est un site exceptionnel, tant pour ce qui est du graphisme que de son contenu.

Le candidat aux législatives sur la 11ème circonscription du Rhône est aussi présent sur la toile depuis le 4 novembre 2005 avec [www.rene-balme.org](http://www.rene-balme.org), site qui cumule, à ce jour, 1437 articles et 113 brèves.

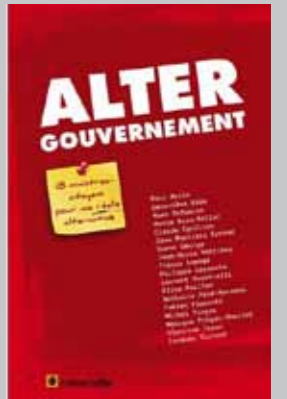
Ces deux sites sont accessible depuis tous les smartphones, ce qui est loin d'être le cas de ceux vantés par le journal *Le progrès*.

René Balme écrit lui-même tous les articles qu'il publie sur le net et qui portent sa signature.

Rajoutons à cela que René Balme est le créateur administrateur du site d'analyse [www.oulala.net](http://www.oulala.net), présent sur la toile depuis 2001 et d'un site agrégateur d'articles de la presse indépendante [www.agence-paf.net](http://www.agence-paf.net). (Comprenez Agence de la Presse Alternative Française). Et d'autres encore que nous ne citerons pas par modestie. Et dire que tout cela est ignoré par *Le Progrès* de Lyon !

Nous ne pouvons que conseiller aux journalistes du Progrès de participer aux nombreuses initiations ou formations dispensées par la *M@ison de Grigny* [www.maison-tic.fr](http://www.maison-tic.fr) qui s'est donnée pour mission de développer les usages des TIC en direction des publics qui en sont les plus éloignés.

Et en matière d'éloignement, *Le Progrès* en connaît un rayon !



Mai 2012. Rien ne s'est passé comme prévu. Le président sortant et son concurrent le plus sérieux ont été tous deux balayés par un grand souffle d'air frais. En toute légalité, sans violence, le peuple français vient d'accomplir une nouvelle révolution. Après une campagne éclair marquée par un véritable enthousiasme populaire, le candidat du Mouvement indépendant pour une réelle alternative citoyenne (le Mirac) remporte le second tour de l'élection présidentielle avec plus de 55 % des suffrages. Très vite, un gouvernement est formé. Un gouvernement d'un nouveau genre : un altergouvernement. Celui-ci se compose de dix-huit citoyennes et citoyens venus d'horizons divers. Aucun d'entre eux n'est politicien de métier : une première dans l'histoire de la Ve République ! Tous ces ministres-citoyens ont cependant bien l'intention de prouver aux Français que les ont élus que le libéralisme qui règne en maître absolu sur nos sociétés d'aujourd'hui n'est pas une fatalité : oui, une réelle alternative sociale et démocratique est possible. Tout ceci ressemble fort à une fiction et pourtant... Jamais encore n'avaient été réunies dans un seul livre autant de personnalités connues et reconnues pour leurs engagements respectifs. Chacun de ces auteurs, se glissant dans la peau d'un ministre, détaille ici les principes de son action et les mesures qu'il s'approprie à mettre en place. Au fil des programmes distillés avec une simplicité rare et pour une fois sans langue de bois, se cristallisent la conscience et l'imaginaire communs d'un monde plus juste et plus égalitaire. Et si ce Printemps français devenait un jour réalité ?



**DANIEL MERMET A DES AUDITEURS MODESTES ET GÉNIAUX.**

Sarkozy déteste les enseignants, ces gens qui vous font lire « La Princesse de Clèves ». Il propose que leur temps de présence dans les collèges et lycées (18 heures ou même 15 pour les agrégés) passe à 26. Ils seront payés jusqu'à (ah ! ce « jusqu'à »...) 500 euros de plus.

Image subliminale jetée en pâture à la France qui se lève tôt : « Ces feignants ! 15 H, il m'arrive de les faire dans la journée ».

Un auditeur modeste et génial de « Là-bas si j'y suis » entend ça à la radio et s'étonne que les journalistes répercutent cette idée sans piper.



En effet, une heure de cours, c'est plusieurs heures de préparation préalable, un prof qui a 4 classes de 30 élèves ramasse à chaque fois 120 copies à corriger, le métier oblige à des réunions internes, des réunions avec les parents, etc.

Donc l'auditeur de Daniel Mermet a une idée qui prolonge celle de Sarkozy : que les journalistes soient payés au nombre d'heures d'antenne.

Pas bête : ceux qui font 26 heures toucheront « jusqu'à » 500 euros de plus. Les autres ? Des fainéants, ou je ne m'y connais pas.

**Théophraste R.**

(Chef du Service « Analyse du temps de travail d'Albert Londres » au Grand Soir). <http://www.legrandsoir.info/>

PS. Cet appel à travailler plus, venant d'un type qu'on a vu glander une heure au bistrot, à Bayonne, ça craint.

# Jean Luc Mélenchon et René Balme : même combat !



Le véritable vote utile « anti Sarko » au premier tour sera celui destiné à Jean-Luc Mélenchon, le candidat présenté par le Front de Gauche pour l'élection présidentielle. La seule candidature de la vraie Gauche aux élections Législatives est celle de René Balme qui représentera le Front de Gauche pour la XIème circonscription. *Le Citoyen* a décortiqué les deux enjeux qui vont se dessiner dans les prochaines semaines.

Au PS, les fines gâchettes en stratégie politique serinent les électeurs avec leur « vote utile anti Sarko », dans le seul but de conduire les indécis à voter François Hollande dès le premier tour. Comme si la Gauche molle était l'unique réponse à leurs problèmes, alors que leur candidat François Hollande n'est autre qu'un fromage mou à la Papandréou qui se couchera comme les autres devant la troïka et leur concédera tout ce qu'elle exigera. Parce qu'il donne l'image d'un comptable avoué aux ordres des actionnaires du Capitalisme, en déclarant à la City de Londres le contraire de ce qu'il a clamé au meeting du Bourget. François Hollande apparaît comme un piteux bout de bois flotté auquel s'accrochent les naufragés socialistes. Ces mêmes socialistes qui se sont abstenus sur le vote du M.E.S.\* alors que ce modèle néolibéral est en train de gagner la guerre qui l'oppose au modèle

social Français, sans que ceux qui devraient être les défenseurs de ce dernier, jugent utile de combattre.

Cela étant, le candidat socialiste n'est pas pour autant un adversaire du Front de Gauche, mais un concurrent qui porte une parole de plus en plus éloignée des fondamentaux de la Gauche.

Alors n'en déplaise à certains donneurs de leçons de morale, l'élection présidentielle n'est pas le choix piteux d'une figure emblématique « moins pire que l'autre », mais doit être le choix d'un véritable programme. Et c'est précisément pourquoi Jean-Luc Mélenchon et le programme du Front de Gauche ne font qu'un, avec l'objectif d'engager une véritable lutte contre la mafia financière qui ronge le monde. Ce programme s'appelle « *L'humain d'abord* ».

« *L'humain d'abord* » n'est pas un programme figé, mais ce sont avant tout des propositions argumentées. Elles ont été élaborées sur la base de données chiffrées dont les sources et leurs vérifications proviennent d'organismes indépendants tels Eurostat ou l'Institut Montaigne. La droite, et l'extrême droite, flattent les instincts les plus bas et n'ont finalement pour fond de commerce que le racisme et la xénophobie. Ils ont une peur bleue de Jean-Luc Mélenchon qui est le candidat le mieux à même de combattre le

sarközysme et la lepenisation de notre société.

Voilà pourquoi la mobilisation doit se poursuivre. Il y a une dynamique qui s'est enclenchée depuis plusieurs mois. Mélenchon remplit les salles de meeting comme aucun autre candidat : 6 000 personnes à Nantes, autant à Besançon, plus de 10 000 à Villeurbanne, autant à Montpellier ! « *Il se passe quelque chose* » soulignent les observateurs politiques.

Et cette dynamique est aussi en résonance avec les élections législatives puisque des assemblées citoyennes se sont formées dans la XIème circonscription afin de rassembler toutes les forces nécessaires autour de René Balme.

À la vue de la multitude de candidats qui semblent pointer leur nez à l'approche des Législatives, René Balme est le seul candidat capable de porter les exigences de nos concitoyens, tout comme Jean-Luc Mélenchon pour les Présidentielles. « *L'humain d'abord* » sert là aussi de base sur laquelle s'appuieront les propositions du maire candidat. Les assemblées citoyennes fleurissent au fil des semaines afin de discuter, et d'adapter « *L'humain d'abord* » aux enjeux qui sont propres à notre circonscription.

Le printemps est la saison du renouveau, et il flotte comme un parfum d'espoir et de révolution citoyenne, semblable au climat qui régnait en 2005, lors du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen. Voilà pourquoi la mobilisation doit être forte autour des candidats du Front de Gauche pour qu'enfin cette vérité éclate au grand jour : un homme vaut un homme. Et c'est précisément ce qui sépare la gauche de la droite.

Georges Orwell\*\* avait raison : « *En ces temps d'imposture universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire* »

Lire le dossier, page 2,3 et 4 sur le MES.

\* M.E.S. Mécanisme Européen de Stabilité

\*\* Ecrivain romancier, auteur – entre autres – de « 1984 »

## ILS SONT CANDIDATS SUR LA 11ÈME

**RENÉ BALME, PG, candidat présenté par le front de gauche.** Maire de Grigny depuis 1992 et élu local depuis 1983, il est le seul à pouvoir prétendre rassembler à gauche autour d'un programme ambitieux qui place l'humain au centre de toutes les décisions. Fervent défenseur de la démocratie participative qu'il a élevée au rang de modèle de gestion communale, il fut l'un des premiers soutiens à Jean-Luc Mélenchon.

**GEORGES FENECH, UMP investi par le parti de N. Sarkozy,** président de la MIVILUDE. Ancien député sur la 11ème de 2002 à 2007, son élection est invalidée en 2008 et il est frappé d'un an d'inéligibilité pour une dépense de campagne payée par un militant UMP au lieu du mandataire financier.

**RAYMOND DURAND, centriste,** député de la 11ème. Candidat dissident de la droite. Une entente avec Georges Fenech prévoyait qu'il lui rende le siège de député au terme de son année d'inéligibilité. L'accord n'a pas été respecté et les relations entre les deux hommes sont tendues.

**JEAN-CHARLES KOHLAS, EELV conseiller régional,** élu à Chaponost, il a choisi la 11ème alors qu'il habite sur la 10ème. Parachutage.

**GUY PALLUY, PS, conseiller régional,** ancien maire de Mornant de 1995 à 2008. Battu en 2008, il conserve son mandat de conseiller régional. Bien qu'il se considère comme devant être le candidat naturel du PS, il est en fait un dissident, à l'égo surdimensionné, que la fédération PS du Rhône ne soutiendra pas, dixit Jacky Darne.

**YVES-JEAN QUINTIN, PRG, candidat désigné par l'accord à géométrie variable** PS, PRG, MRC et EELV (?). Quintin avait présenté une liste dissidente de gauche à Grigny lors des municipales de 2008 et les voix de son électorat s'étaient reportées sur la droite locale au 2ème tour.

**Il semblerait qu'un autre dissident PS soit sur les rangs ! A suivre...**

## QUI SUIS-JE ?

J'ai célébré ma victoire au Fouquet's avec la moitié du Cac 40, je suis...

Je suis parti en vacances sur le yacht d'un ami riche, je suis...

Je me suis auto augmenté de 170%, je suis...

J'ai organisé le Grenelle de l'Environnement pour mieux reporter la taxe carbone, je suis...

J'ai détruit des camps de Roms avec des CRS, je suis...

J'ai jeté des bombes sur des gens qui ont dormi dans mon jardin, je suis...

Parce que la liberté d'expression est ma pire ennemie, j'ai choisi de nommer les patrons de Radio France et France TV, je suis...

J'ai utilisé Rachida Dati, Rama Yade, Fadela Amara... pour faire croire à la diversité. Je les ai délogés ensuite, je suis...

Je n'insulte jamais un citoyen sans mes gardes du corps, je suis...

Je ne vais pas dans une cité sans un cortège de flics, je suis...

J'ai envoyé des avions sur le pays du dictateur qui a financé ma campagne, je suis...

J'ai viré un secrétaire d'état sur ordre d'un dictateur africain, je suis...

J'ai viré ma ministre des affaires étrangères après qu'elle ait proposé, à mon initiative, la répression des manifestants, je suis...

Je mets l'intégralité de mon bilan catastrophique sur le dos de la crise économique, je suis...

J'accuse les 35H après avoir tenté de liquider le droit du travail, je suis...

J'ai fais gagner le marché des complémentaires santé à mon frère Guillaume, je suis...

Je ne demande pas aux ministres et hauts fonctionnaires mis en examen de démissionner, je suis...

J'ai fait nommer un procureur ami pour gérer mes affaires judiciaires, je suis...

J'ai participé à un montage financier qui a abouti à la mort de 10 français à Karachi, et après je ne me souviens plus, je suis...

J'ai refusé de lever le secret défense dans l'affaire Karachi, je suis...

Je soutire de l'argent à une vieille Alzheimer, je suis...

J'ai abandonné le peuple syrien, je suis...

Je suis le premier salarié à être arrivé avec 4 ans et demi de retard au travail, je suis...

Face à la presse, je ne comprends volontairement pas les questions liées à la perte du AAA, je suis...

J'ai claqué 500 milliards pendant ma présidence, record absolu, et je mets la dette sur le dos des Français, je suis...

J'ai financé le début de ma campagne électorale avec l'argent du contribuable, je suis...

Alors, qui suis-je ?

# Les brèves

du Conseil Municipal de Grigny, Xavier Odo a déclaré qu'il n'adhérerait plus à l'UMP. C'est sans doute en prévision des prochaines municipales...

viande halal en faisant croire qu'on attrape l'Islam en mangeant un bout de viande ! Comme si l'Islam était une maladie ! Sauf que halal ou pas, les Français voudraient juste avoir les moyens de s'acheter de la viande... Et de la bonne de préférence !



## GÉANT DE PAPIER

Il paraît que Sarközy aurait une stature internationale ! Si avoir de la stature signifie s'associer à des tyrans, s'aligner sur les USA et faire la cour à Angela Merkel, c'est sûr, Sarközy est un géant !

## L'ILE AUX FACHOS

Invitée sur France 2, Marine le Pen décrit la mondialisation comme un « gloubi-boulga ». C'est Casimir qui va être content...

## BREAKING NIHOUS

Après le Nouveau Centre d'Hervé Morin et les Démocrates Chrétiens de Christine Boutin, l'UMP a mangé un nouveau parti à 0%. C'est celui de Frédéric Nihous : Chasse, Pêche, Nature et COMPROMISSIONS.

## ODO/SARKO : MÊME PIPEAU

À la dernière séance

Personne n'est dupe puisqu'il propose toujours des solutions dignes du plus grand parti de droite, à l'instar de Nicolas Sarközy, qui se déclare proche du peuple, alors que ses déplacements en province coûtent 600 000 € ! Finalement, le seul héritage Gaulliste de l'UMP, c'est de prendre les Français pour des veaux !

## CHABADABADA

Il paraît qu'un film va être réalisé sur la campagne de Sarkozy. Avec ou sans Merkel ? Le Citoyen propose un titre pour ce documentaire : « les yeux dans les schleus »

## MON BOUCHER S'APPELLE...

Après les minarets, les tchadors, la polygamie, et la burka, bientôt la circoncision ? En attendant, le FN et l'UMP stigmatisent la

## L'ODEUR DU F-HAINE

J.-P. Guerlain, ex patron de la marque éponyme, a déclaré ses intentions de voter FN au premier tour des présidentielles : Furieux de ne pas pouvoir embarquer dans un Eurostar, Jean-Paul Guerlain se serait alors emporté contre deux agents SNCF d'origine africaine et une métis asiatique, en leur lançant au visage : « C'est un pays de merde et en plus on est servi que par des immigrés. De toute façon, c'est réglé, je voterai Marine Le Pen. Vous allez voir ! »

Maintenant, vous avez la certitude avec Guerlain, qu'on peut sentir bon du cou, et puer de la gueule...

# POUR L'UMP LOCALE L'HERBE EST TOUJOURS PLUS VERTE CHEZ LE VOISIN

C'est ce que nous apprend la tribune libre de l'opposition publiée dans le *Grigny Magazine* du mois de mars 2012. Alors que tout se passe pour le mieux à Brignais, Montagny ou Millery (dixit Odo) rien ne va plus à Grigny où le maire et les élus de la majorité sont rendus responsables de la difficulté d'implantation des entreprises sur la ZAC de Chantelot. Outre le fait que Monsieur Odo connaît très mal son sujet, car la zone industrielle de Chantelot est en passe d'être totalement commercialisée, il oublie avec insistance que son mentor Nicolas Sarközy a systématiquement et méthodiquement cassé l'emploi et développé le chômage depuis son installation à l'Élysée. La suppression de la Taxe Professionnelle remplacée par ce que l'on sait a eu pour effet de doubler les impôts pour les PME PMI cependant que les cadeaux fiscaux et autres TVA sociale ont largement favorisé les grands groupes. Dans ces conditions, alors que la casse méthodique des entreprises et la désindustrialisation de notre pays se poursuivent de manière effrénée, Monsieur Odo ne manque pas d'air en faisant porter aux élus locaux des charges et des responsabilités qui ne sont pas les leurs. Et pour être complet, il faudrait que Monsieur Odo révise ses fiches. Il s'apercevrait alors que le développement économique et la commercialisation des zones industrielles sont de la compétence du Grand Lyon. CQFD.

## Adhésion

J'adhère à l'association et je verse la somme de 16 euros par an.  
 Je m'abonne au journal Le CITOYEN pour un an et je verse la somme de 16 euros par an.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à :  
Le CITOYEN, 17, place Jean Jaurès 69520 Grigny. Chèques à l'ordre de l'association **Le CITOYEN**.

## Le CITOYEN

Directeur de la publication :  
Association **Le CITOYEN**  
Rédacteur en chef : C. Goubert  
Comité de rédaction : le bureau de l'association  
Mise en page : **Le CITOYEN**  
Imprimerie : IOV 69200  
Contact : **Le CITOYEN**

www.le-citoyen.info  
Courriel : info@le-citoyen.info  
Prix au N° : 1 euro ou grigneuro  
Abonnement : un an - 16 euros  
N° ISSN : 1774-1041  
Dépôt légal à parution

N° 42 - Mars 2012

**FRONT  
DE GAUCHE**